

silence ! Mais non ; il ne veut pas se taire et continue à troubler l'harmonie et la paix universelle. — Bientôt, le Pape, aux yeux des Italiens, sera le pire ennemi dont il faut à tout prix se défaire. Il ne faudrait pas s'étonner si le peuple dont on a trompé la bonne foi répète aujourd'hui ce que les Juifs vociféraient à Pilate : *Tolle, tolle eum. Mort au Pape !*

Le Souverain Pontife n'est pas, à l'heure actuelle, sur un lit de roses ; il est en droit de s'attendre à tout ce que peut faire une meute déchaînée.

D'aucuns lui prêtent la secrète intention de quitter Rome, afin d'enlever à ses ennemis l'occasion de perpétrer un crime que Dieu, sans nul doute, se chargerait de venger d'une manière exemplaire, comme il l'a fait tant de fois, dans le passé.

Le Pape, en habile nautonier, voit cependant venir l'orage avec calme ; il sait que la Barque dont on lui a confié la charge ne pourra être submergée par cette nouvelle tempête. Tout cela n'aura qu'un temps : c'est l'heure de la puissance des ténèbres. Il sait que Pierre, pour n'avoir point voulu taire la vérité, fut chargé de chaînes et jeté en prison, mais aussi qu'un ange du Seigneur s'empessa de lui en ouvrir les portes et de lui rendre la liberté. Il sait que des ennemis nombreux et puissants ont juré sa perte, mais aussi que ses fidèles enfants, de toutes les parties du monde, font monter vers le ciel d'ardentes supplications pour hâter le jour de sa délivrance. Il sait que les Pontifes-Rois, dans le cours des siècles, ont connu de grandes vicissitudes ; qu'ils furent combattus, spoliés, exilés et emprisonnés par des princes autrement puissants que ne le sont ceux de la maison de Savoie ; mais il sait aussi que, à l'heure marquée, Dieu, l'éternel vengeur du droit, a confondu, comme en se jouant, les desseins des hommes d'État et la puissance des conquérants.

Voilà pourquoi Pie X, comme autrefois saint Pierre, prononce avec autant de calme que d'assurance : *Non possumus !*

ART. GAUDREAU, Ptre.

La Propagation de la Foi en 1910

Les recettes de l'Œuvre, qui avaient été de 6.711.461 fr. 84 en 1909, se sont élevées en 1910 à 6.986. 678 fr. 05, soit une augmentation de 275.216 fr. 20.